tacha de replâtrer cette mauvaise affaire. M. de Callières dit pour cet effet à M. Joncaire de prendre cet oubli sur son compte pour mettre à couvert Maricour qui sçavoit fort bien ce qu'il faisoit quand il ne reclama pas nos alliés. M. Joncaire se chargea lui seul de cette faute de la part de M. de Callières. Il leur dit que se voyant leurs fils adoptif il sembloit qu'il alloit porter le fardeau de ce contretems les priant de lui donner les moyens de le tirer d'une conjoncture aussi embarrassante que celle-là.

La vérité est que M. de Callières ne donna aucun ordre à M. de Maricour de reclamer les alliés. Il étoit cependant le mobile de cette négociation et sçavait seul les intentions de M. de Callières. Le père Bruyas ne faisait que l'accompagner pour le decorum. M. de Joncaire de son côté qui avoit été détaché par M. de Maricour à Tsonnontoüan s'attacha s'attacha uniquement aux ordres qu'il lui avoit donné de retirer les François. Je dirai à sa gloire qu'il s'acquitta parfaitement bien de son devoir par les fortes sollicitations qu'il fit chez les Iroquois. M. de Callières se persuadoit que s'il vouloit trop contraindre les Iroquois à lui ramener les prisonniers de nos alliés il ne pourroit réussir dans un pays dont il envisageoit tout l'honneur, et que leur rendant seulement quelques uns des leurs qu'il ne doutoit pas que les alliés n'emmenassent les Iroquois auroient lieu d'être contents de lui. D'ailleurs il ne s'embarrassoit pas si tous les alliés seroient contents ou non de la conduite des Iroquois, parce qu'appaisant seulement quelques nations particulières comme les Hurons et les Oütaoüaks de Michilimakinak il croyoit que les suites n'iroient pas plus loin.

Maricour étant arrivé en députation chez les Iroquois ne fit donc aucune mention des alliés selon le propre aveu des Iroquois. Cependant tous nos alliés emmenèrent à Montréal tous les prisonniers Iroquois qu'ils avoient liés et garotés pour les obliger de paroître au Conseil Général sauf à eux de s'en retourner quand tout y auroit été réglé. Ils étoient bien aise de faire connoître par là aux Iroquois qu'ils vouloient

faire la paix tout de bon avec eux.

Le Rat chef des Huron de Michilimakinak vint à mourir dans le tems de toutes ces contestations. Il étoit le meilleur ami des françois mais il fut le plus outré de s'être vû la dupe de M. de Callières à qui il ne put s'empêcher de lui reprocher dans un autre conseil qu'il avoit trouvé le secret de retirer les françois et qu'il voyait bien qu'il avoit sacrifié ses intérets et ceux de tous ses alliés. Ceux cy ayant perdu le meilleur esprit qui put gouverner les affaires communes remirent entre les mains de M. de Callières tous les prisonniers Iroquois. Les Députés des cinq nations Iroquoises convinrent qu'ils remettroient à M. Joncaire tous les prisonniers des alliés qui s'en retourneroient au fort de M. de la Mothe. Quand M. Joncaire partit derechef pour aller chez les Iroquois ils lui en donnèrent seulement quatre et ne voulurent point contraindre les autres de partir.

Voilà donc la paix faite avec les Iroquois. Mais je peux vous assurer, Monseigneur, que nos alliés qui ont de leurs gens chez les Iroquois ne manqueront pas de se venger sur les premiers qu'ils rencontreront dans leurs partis de chasses. La nation Iroquoise voudra avoir droit de représailles. Ce ne seront que coups sur coups, les voisins de nos alliés prendront réciproquement leurs intérêts, ainsi ce sera encore un renversement pis qu'auparavant, et tous les alliés auront remarqué à l'arrivé de leurs députés que nous les avons tous sacrifiés. Quand ils auront été battus par les Iroquois ils viendront en faire des plaintes, ou il faudra prendre leurs querelles ou il les faudra abandonner. Si nous faisons le premier, nous courons risque de nous brouiller avec les Iroquois qui ne manqueront pas de se joindre aux Anglois s'il y a guerre avec eux; si nous ne